

100



PB-PP B-10
BELGIE(N) - BELGIQUE

Ma ville notre Planète!

ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT
À NOTRE MENSUEL!
- VOIR P12 -

ÉDITION
SPÉCIALE
"CLIMAT"

100

Devenons tous
des héros du climat



mensuel / novembre-décembre 2015 / n°100



bruxelles
environnement
.brussels

Bienvenue dans la centième édition de *Ma ville notre planète*!

Merci pour votre fidélité : voilà plus de 11 ans que vous retrouvez votre magazine gratuit. Pour l'occasion, je vous propose une édition spéciale « climat » où moi, Froglimax, je serai votre guide!

Pas toujours évident de comprendre les notions du changement climatique. Pourtant, il affecte déjà tous les continents et les océans. Partout dans le monde, en Europe, en Belgique et en Région de Bruxelles-Capitale, on se fixe des objectifs ambitieux. A la veille du sommet mondial de Paris sur le climat, on attend un accord fort à l'issue de la COP21!

Chacun de nous peut agir et la contribution de tous est essentielle: citoyens, entreprises, autorités publiques. Il est indispensable de comprendre les notions complexes du changement climatique et de l'effet de serre. Et d'adopter des gestes quotidiens simples qui ont un impact direct sur le climat.

Ensemble avec Agnès, Éric, Luisa, Abderrahmane et les autres, devenons tous des héros bruxellois pour le climat!

Vous me suivez? C'est parti!



100 DÉJÀ NUMÉROS!

Tous en mode OFF pour éviter le black-out

Envie de participer? Visitez OffOn.be 0800 120 33

Prévenir le black-out? be.offon.bruxelles.solidaire.be

Ici, le soir, l'aspirateur aspire au repos.

Ce soir, la machine à laver est en congé.

Un hiver excessivement rigoureux et certaines conditions extrêmes pourraient entraîner un black-out: une coupure de l'alimentation électrique. Ensemble, nous pouvons faire la différence et minimiser le risque de coupure. Tout simplement en réduisant notre consommation personnelle, surtout entre 17 et 20 heures : là où la demande en électricité est la plus forte.

L'ensemble des citoyens est appelé à faire preuve de solidarité, les Bruxellois aussi : éteignez l'éclairage inutile, évitez d'utiliser fer à repasser, lave-linge, sèche-linge, cuisinière électrique, micro-ondes, lave-vaisselle, aspirateur, durant ces heures critiques. Inciter les membres de sa famille, ses amis et connaissances à faire de même fait aussi partie des bonnes pratiques. Parlons-en autour de nous!

Plus d'info : www.offon.be

En cas de pic, je m'implique



Chaque hiver, la Belgique connaît des pics de pollution néfastes pour notre santé. Ils sont dus principalement à l'accumulation de polluants provenant des gaz d'échappement des véhicules, et dans une moindre mesure, du chauffage des bâtiments et de l'activité industrielle.

Savoir les éviter dépend aussi de nous : emprunter les transports publics, privilégier le covoiturage, adopter une conduite souple, télétravailler quand c'est possible...



Inscrivez-vous gratuitement à la messagerie d'alerte SMS et/ou e-mail qui vous avertira de l'imminence d'un pic de pollution; découvrez les conseils préventifs et les mesures mises en place à Bruxelles en cas de pic.

Plus d'info : www.picdepollution.be

Ma ville notre planète



Bonjour Froglimax. Quand je lève mon nez au ciel, je vois le temps qu'il fait. A la télévision, je regarde les prévisions météo... Mais le climat, c'est quoi ? Et puis, il change ou il se réchauffe ?



Agnès de Jette, 73 ans

Merci pour ta question Agnès, c'est vrai qu'on aurait tendance à s'emmêler les pinceaux...

Alors appelons une grenouille une grenouille et clarifions tout ça !



LE CLIMAT,

c'est l'ensemble des conditions météorologiques qui caractérisent une région durant une période de 30 ans minimum : températures, précipitations, ensoleillement, humidité, vent, pression, etc.

Sur Terre, on trouve différents types de climats : désertique, tropical, sec, tempéré, continental, froid ou polaire. En Belgique et à Bruxelles, on parle d'un climat tempéré océanique : on a des étés relativement frais et humides et des hivers plutôt doux et pluvieux.

L'ÉTUDE DU TEMPS OU MÉTÉO,

c'est la situation atmosphérique d'un ou de quelques jours.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, c'est un phénomène naturel : il s'agit de lentes variations des caractéristiques climatiques en un endroit donné, au cours d'une longue période. Ça peut être un réchauffement ou un refroidissement.

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

(aussi appelé planétaire ou global), c'est l'augmentation de la température moyenne des océans, de l'atmosphère terrestre et de la température à la surface de la planète. Depuis 200 ans, il prend une ampleur considérable : le réchauffement climatique est à attribuer à l'activité humaine et représente actuellement la plus grande menace pour notre planète !

Pour le limiter, il faut diminuer la quantité de GES (gaz à effet de serre) rejetée dans l'atmosphère. Parmi ceux-ci, le dioxyde de carbone ou CO₂ est le gaz le plus rejeté par l'activité humaine. Il est produit lors de la combustion des énergies fossiles : le charbon, le gaz naturel, le bois, le pétrole. Ces énergies, nous les consommons pour nous chauffer, nous déplacer, nous éclairer et pour fabriquer tout ce que nous utilisons dans notre vie quotidienne.

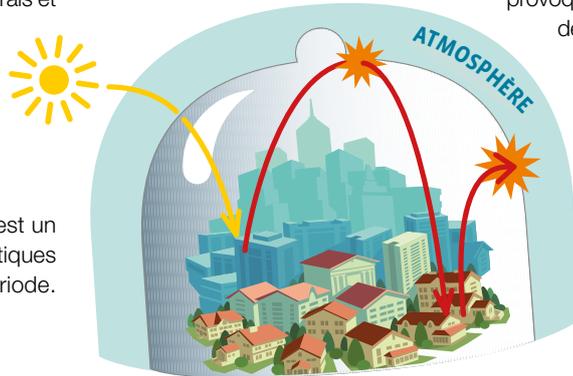


+2,4°C
à +5,5°C

LES GES (GAZ À EFFET DE SERRE)

présents dans l'atmosphère jouent un rôle important dans la régulation du climat. Ils empêchent une large part de l'énergie solaire d'être renvoyée de la Terre vers l'espace. C'est l'effet de serre. Grâce à lui, la température moyenne sur Terre est d'environ 15 °C. Sans lui, elle serait d'environ -18 °C ! Mais l'effet de serre est déséquilibré par les activités humaines : celles-ci

provoquent l'augmentation des concentrations de GES dans l'atmosphère, qui amplifient l'effet de serre, avec pour conséquence le réchauffement de notre planète.



UN SOMMET CLIMAT,

c'est la réunion internationale des signataires de la convention des Nations Unies sur le changement climatique dont le but est de lutter contre le réchauffement global. Ce long processus devrait franchir une étape décisive cette année. On espère en effet que la Conférence de Paris de décembre 2015 (COP21) débouche sur un accord international destiné à entrer en vigueur en 2020, par lequel les pays signataires s'engagent notamment à réduire leurs émissions de GES (voir P8).

Les 28 Etats de l'Union européenne se sont engagés à réduire de 40 % leurs émissions de GES d'ici à 2030 par rapport à 1990. Ce n'est qu'un début : il faudrait que tous les pays signataires réduisent leurs émissions de 50 à 85 % d'ici 2050, pour limiter la hausse des températures à 2°C (limite acceptée par tous les pays pour un changement climatique supportable).



Eric de Saint-Gilles, 39 ans

Avant, j'ai l'impression qu'il y avait beaucoup plus de neige en hiver. J'adorais ça !

Maintenant, je vois de moins en moins d'hivers blancs et je crains que ça n'empire...

Est-ce dû au réchauffement climatique ?



Oui. Et le réchauffement climatique est imputé **aux émissions de GES** qui sont dues **aux activités humaines...**

Laisse-moi te parler des causes et conséquences du réchauffement.



Au cours du XX^e siècle, la température a augmenté de 0,85°C en moyenne. Ce sont les pays industrialisés qui ont le plus participé au changement climatique lors de leur développement économique.

Les pays du Sud, qui en subissent le plus durement les conséquences, sont ceux qui y ont cependant le moins contribué jusqu'à présent. Aujourd'hui, la Chine et l'Inde sont devenus de gros pollueurs. Globalement, les pays les plus riches sont minoritaires en nombre d'habitants, mais émettent plus de gaz à effet de serre et depuis plus longtemps que les pays émergents et les pays les plus défavorisés.

La perturbation des grands équilibres écologiques s'observe déjà: les impacts du changement climatique peuvent être très différents d'une région à une autre, mais ils concernent toute la planète.

Avec les conséquences prévisibles suivantes: augmentation de la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, cyclones), élévation du niveau des mers, fonte des glaciers, écosystèmes perturbés, confusion des saisons, difficultés agricoles, désertification, réduction de la biodiversité, extension des maladies tropicales, migrations forcées, multiplication des conflits en lien avec l'eau, etc.



Tiago d'Izelles, 6 ans.

Si le niveau de la mer monte et que la température augmente, on va pouvoir **vivre en maillot toute l'année ?**



C'est vrai que le niveau de la mer monte: depuis la fin du XIX^e siècle, le niveau de la mer s'est élevé de 19 cm dans le monde.

A l'horizon 2100, le niveau moyen des mers et des océans pourrait s'élever de 98 cm dans le scénario le plus pessimiste. Cette montée des eaux aura un impact sur les îles de basse altitude (Vanuatu, les Maldives), les deltas et les zones côtières très basses comme au Bangladesh, mais aussi en Flandre, aux Pays-Bas ou dans le Languedoc-Roussillon en France.

Et puis les eaux s'acidifient: l'augmentation de la concentration en CO₂ dans l'atmosphère entraîne une plus forte absorption de CO₂ par l'océan. Conséquence: l'eau de mer s'acidifie. Cette acidification, combinée à la hausse de la température des océans, représente un risque majeur pour les récifs coralliens et certains types de plancton, menaçant l'équilibre de nombreux écosystèmes et de la faune aquatique...

Bref, il fera plus chaud, mais ce risque sera réparti inégalement sur la planète, surtout plus pluvieux et l'eau de mer sera moins propice aux baignades...

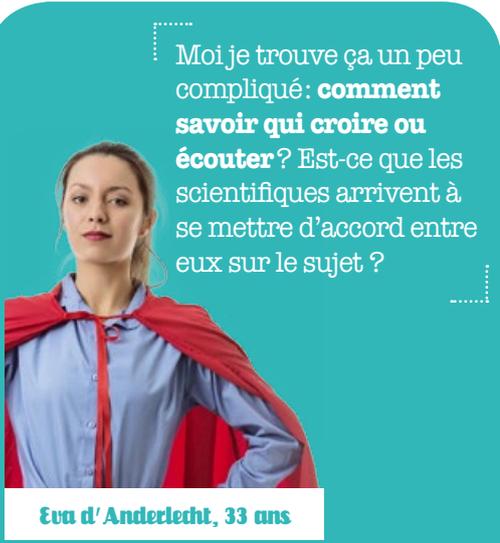
Quand les oiseaux s'envolent pour aller passer l'hiver là où il fait plus chaud, ils reviennent. Mais si le climat change, **ils vont partir pour toujours ?**



Abderrahmane de Forest, 7 ans

A cause du réchauffement climatique, certains milieux physiques se modifient et des êtres vivants s'efforcent de s'adapter ou disparaissent.

Des espèces animales sont obligées de se déplacer pour s'adapter: par exemple, sensibles à la hausse des températures et probablement à la raréfaction de certains insectes, les oiseaux comme le pouillot siffleur ou la mésange boréale remontent vers le Nord de l'Europe. L'oie cendrée n'était, au début du XX^e siècle, qu'une simple migratrice traversant la Belgique deux fois par an pour aller hiverner sur les bords de la Méditerranée. Le réchauffement climatique lui permet désormais d'hiverner chez nous, en Europe tempérée. Si les espèces animales ont plus de chance de pouvoir s'adapter en se déplaçant par exemple vers le nord, c'est beaucoup plus problématique pour les plantes et les arbres...

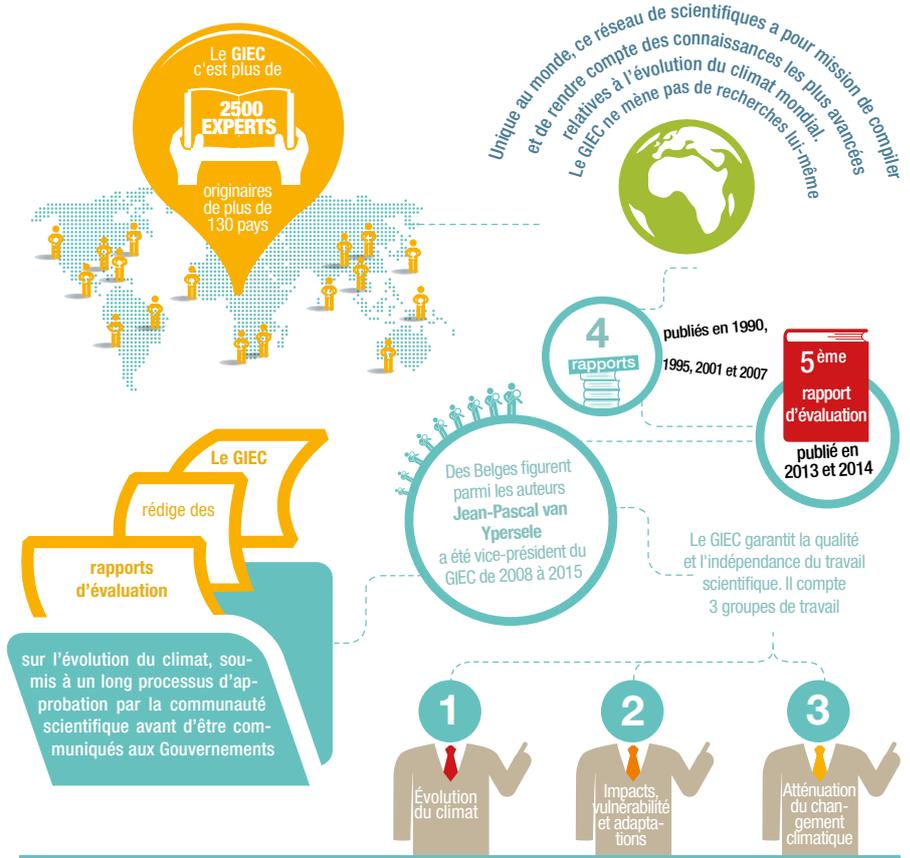


Eva d'Anderlecht, 33 ans

Moi je trouve ça un peu compliqué : **comment savoir qui croire ou écouter ?** Est-ce que les scientifiques arrivent à se mettre d'accord entre eux sur le sujet ?

Le GIEC est une organisation scientifique ouverte à tous les pays membres de l'ONU.

Il synthétise les informations fournies par des chercheurs, relatives aux impacts humains sur le climat et sur la problématique de son réchauffement. Il a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). C'est le GIEC qui écrit les principaux rapports sur l'évolution du climat, et les met à jour régulièrement en fonction des avancées de la recherche.



Bertrand d'Evere, 27 ans

Personnellement, je n'y crois pas... Une fois plus chaud, une fois plus froid : **le climat a toujours changé, non ?**
C'est pas nouveau !

Oui Eva, il existe un **consensus de 97%** parmi les scientifiques. Ils sont rassemblés en un réseau international qui s'appelle **le GIEC** : le Groupe International d'Experts sur le Climat.

Bertrand, tu fais peut-être partie **des climato-sceptiques...**
Voici de quoi il s'agit



Malgré le consensus scientifique international, à travers le monde, on trouve des femmes, des hommes et des scientifiques qui sont climato-sceptiques : ils ne doutent pas forcément que le climat se réchauffe, mais ils sont sceptiques sur la réalité d'un réchauffement climatique exceptionnel, sur la responsabilité des activités humaines dans ce phénomène ou sur le fait qu'il ait des conséquences négatives.

Ils contestent que les émissions de GES (gaz à effet de serre) puissent provoquer un réchauffement catastrophique de l'atmosphère terrestre ou une rupture progressive du climat. Même si on les entend beaucoup, ils sont cependant peu nombreux, en comparaison des scientifiques qui reconnaissent le problème. On trouve aussi des personnes qui s'accordent pour dire que le climat se réchauffe, mais que la technologie va pouvoir y remédier.

Dans ce cas, l'environnement est souvent perçu comme un « frein à la science ou à l'économie », comme rétrograde et contraire à l'idée de progrès scientifique et technique. Les nations discutent des politiques de limitation d'émissions de gaz à effet de serre. L'Union Européenne est en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, même si des désaccords existent sur l'ampleur des mesures à mettre en œuvre et des objectifs que l'UE impose à ses États membres.

En réponse aux climato-sceptiques, qui refusent de transformer une économie mondiale reposant sur la consommation de combustibles fossiles, la dynamique des mouvements appelant citoyens, gouvernements et entreprises à prendre leur responsabilité, monte en puissance.

J'habite à Bruxelles avec ma femme et nos deux enfants. Notre appartement n'est pas super bien isolé et quand il fait froid, on pousse un peu le chauffage... On a aussi une voiture qu'on se partage pour nos déplacements et ceux des enfants.

Quelle influence cela a-t-il sur le climat ?



Alex de Bruxelles, 47 ans

Et bien Alex, si le réchauffement climatique est global, les solutions sont le plus souvent locales... Habiter en ville, ça permet déjà de réduire l'impact de nos activités sur le climat.

A Bruxelles, les 2 sources principales d'émissions de GES sont les bâtiments et le transport

24%

A Bruxelles entre 2004 et 2012, la consommation d'énergie par habitant a diminué de 24%.



Costas, en Belgique, la lutte contre le changement climatique dépend essentiellement des Régions.

La Région de Bruxelles-Capitale a bien planché sur la préparation de la COP21 de Paris et a **développé un tas de mesures pour notre bien-être et celui de la planète.**

Sur les 7 milliards d'habitants que compte la planète, la moitié vit en ville. Les villes représentent 3/4 des émissions mondiales de GES (gaz à effet de serre). C'est donc un bon endroit pour réinventer un modèle social et économique plus durable.

Grâce à des solutions innovantes, les villes sont en bonne place pour combattre le réchauffement climatique et améliorer la qualité de vie des citoyens.

En Région de Bruxelles-Capitale, on y travaille tous les jours : en promouvant la rénovation des bâtiments et l'économie circulaire, en encourageant la mobilité douce et en réduisant les émissions des véhicules, en protégeant la biodiversité et nos espaces verts, en réduisant nos déchets et en luttant contre le gaspillage, entre autres.

Le CO₂ ou dioxyde de carbone est le principal GES émis sur le territoire régional. Il est émis lors de tout processus de combustion utilisant des énergies fossiles. A Bruxelles, les sources dominantes de CO₂ sont le chauffage des bâtiments : plus des 2/3 des émissions directes de CO₂ (68%), et le transport qui compte pour 19% dans les émissions de CO₂. Mais il existe plein d'astuces faciles à appliquer au quotidien pour les réduire (Voir p12)!



Costas de Moleneek-Saint-Jean, 73 ans

Justement, que fait-on à Bruxelles pour nous et pour le futur au niveau du climat ?



La Région de Bruxelles-Capitale a des engagements à respecter dans le cadre du Protocole de Kyoto, du Pacte des Maires et du paquet climat-énergie de l'Union européenne, mais elle s'est elle-même déjà engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30% d'ici 2025 par rapport aux niveaux de 1990, soit 40% par habitant.

La Région bruxelloise s'attaque depuis de nombreuses années aux impacts environnementaux de nos besoins énergétiques. Elle a développé un arsenal d'initiatives: primes énergie, plans de déplacements,

600,000 m² de bâtiments exemplaires, véhicules partagés... Elle a aussi adopté en 2013 le code bruxellois de l'air, du climat et de l'énergie, une ordonnance qui prévoit une série de mesures ambitieuses.

Résultat ? Entre 2004 et 2012, la consommation d'énergie par habitant a diminué de 24%, tandis que les émissions de GES ont été réduites de 17%. Mais la Région veut aller plus loin! Le plan air-énergie-climat (PACE) est en préparation. Son but? Proposer 130 mesures dans 9 domaines pour réduire les émissions de GES de 40% par habitant d'ici 2025.





Et dans le monde, quelle est la situation au niveau du climat et quelles sont les prévisions ?



Karin d'Audergem, 43 ans.

Les scientifiques en sont sûrs à 97%, Karin: le réchauffement climatique est dû à l'activité de l'homme qui émet des GES (gaz à effet de serre). Regarde: voici un état de la situation des émissions dans ce schéma, ainsi qu'une partie des menaces engendrées par le réchauffement climatique.

Depuis 1880, la température a augmenté de 0,85°C en moyenne. Le réchauffement moyen pourrait atteindre 5,5°C d'ici 2100 dans le scénario le plus pessimiste, c'est-à-dire si les émissions de gaz à effet continuent à leur rythme actuel.

Le niveau de la mer pourrait s'élever à près d'un mètre en 2100, et à 3 mètres en 2300. Le volume des précipitations augmentera très probablement aux latitudes élevées, alors qu'il diminuera probablement d'environ 20 % en 2100 dans la plupart des régions continentales subtropicales. Il est très probable que les épisodes de chaleur extrême et les épisodes de fortes précipitations se produiront plus souvent. La fréquence des vagues de chaleur, qui aujourd'hui ont lieu une fois tous les 20 ans, pourraient doubler ou tripler. Selon certaines projections, les eaux de l'Arctique seraient pratiquement libres de glace à la fin de l'été d'ici la seconde moitié du XXI^e siècle.

ÉMISSIONS DE GES (T.EQ.CO₂) PAR HABITANT EN 2011



Donc si je comprends bien, réduire les émissions de GES, c'est s'attaquer aux causes du changement climatique...

Mais quelles mesures pourraient être prises pour limiter ces émissions dans différents secteurs et avec quels résultats ?



Saïda de Saint-Josse-Ten-Noode, 24 ans

PRODUCTION D'ÉNERGIE

Réduire les consommations d'énergies fossiles, maîtriser la consommation énergétique, développer les énergies renouvelables...



PRODUCTION INDUSTRIELLE

Privilégier les procédés les moins émetteurs de GES, économie circulaire.



TRANSPORTS

Encourager le recours à des véhicules sobres, mutualiser les moyens de transport, développer des modes moins émetteurs de GES...



AGRICULTURE

Limiter l'usage des engrais azotés, valoriser la méthanisation...



DÉCHETS ET TRAITEMENT DE L'EAU

Maîtriser les quantités de déchets produites, capter les émissions de méthane en décharge.



BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAUX

Rénover le parc existant et construire de nouveaux bâtiments économes en énergie.



DÉFORESTATION TROPICALE

Importer des bois issus de forêts gérées durablement.





Carole d'Utade, 37 ans

Le 30 novembre, débutera la conférence internationale sur le climat à Paris : la COP21. Du coup, on entend parler partout du climat, comme si c'était nouveau... **Depuis quand se soucie-t-on vraiment du climat ?**



Depuis des décennies, l'homme subit les conséquences de plus en plus fortes des changements climatiques : sécheresses, événements météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, etc. Ces catastrophes qui touchent plus de 200 millions de personnes chaque année, peuvent entraîner des conflits.

C'est loin d'être nouveau, Carole : ça fait plus de 40 ans qu'on en discute, parfois avec plus ou moins de résultats... **Laisse-moi te raconter l'histoire de ces négociations climatiques...**

En 1992, les pays membres de l'ONU se sont réunis en sommet à Rio, lors du sommet de la Terre et ont adopté la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui prévoit entre autres des actions pour limiter la hausse des températures. Depuis 1995, des conférences des parties (COP – les parties sont les pays signataires de la convention) sont organisées chaque année pour mettre à jour la convention et faire progresser les engagements des États dans la lutte contre le changement climatique. Aujourd'hui, la convention recense 195 pays signataires.

En 1997, à la COP de Kyoto, certains pays développés et historiquement responsables des GES, se sont engagés à réduire d'ici 2012 leurs émissions de 5% par rapport à 1990. C'est le fameux protocole de Kyoto. Mais ce n'était qu'un début, car lors de la COP de Copenhague, en 2009, les Parties se sont mises d'accord pour limiter la hausse des températures à 2°C. Or il faudrait que ces pays réduisent leurs émissions d'au moins 75% d'ici 2050 pour y arriver.

En 2009, la même COP de Copenhague a tenté de trouver une solution pour prolonger ces engagements, sans succès. Cependant, pour permettre aux pays en développement de s'adapter aux changements climatiques et de réduire leurs émissions, les pays développés se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020.

Agir avant qu'il ne soit trop tard : voici l'enjeu de la COP de Paris qui se tiendra à Paris du 30/11 au 10/12/2015. Elle va rassembler près de 40.000 participants: délégués représentant chaque pays, observateurs, membres de la société civile...

HISTOIRE DES NÉGOCIATIONS MONDIALES POUR LE CLIMAT

- 1992** **Sommet de la Terre à Rio.** Début de la négociation climatique mondiale, création de la convention cadre des Nations Unies pour le climat.
- 1995** Depuis 1995 - **des conférences des Parties (COP)** sont organisées chaque année pour mettre à jour la convention et prolonger les discussions.
- 1997** **Signature du protocole de Kyoto.** Certains pays industrialisés s'engagent à réduire d'ici 2012 leurs émissions de GES de 5% par rapport à 1990.
- 2009** **La COP de Copenhague** a tenté de trouver une solution pour prolonger les engagements de Kyoto, sans succès.
- 2015** **21^e conférence des Nations Unies** sur les changements climatiques à Paris.

OBJECTIFS DE LA COP21 DE PARIS

- S'assurer que l'ensemble des contributions des pays suffisent à limiter la hausse des températures à 2°C, seuil au-delà duquel les conséquences seront irréversibles.
- Montrer comment seront mobilisés les 100 milliards de dollars annuels à partir de 2020, afin de ne pas trahir la confiance des pays en développement.
- Réduire les aides accordées aux énergies fossiles et reporter les coûts liés aux conséquences du réchauffement climatique aux responsables des émissions de GES.



En novembre 2013, la COP19 a eu lieu à Varsovie.



Vadim de Schaerbeek, 64 ans

Plusieurs fois auparavant, les différentes parties réunies lors de sommets climat n'ont pas réussi à s'entendre, ni à tomber d'accord.

Alors **pourquoi est-ce vraiment indispensable de trouver un accord à l'issue de la conférence de Paris ?**

Que se passera-t-il s'ils n'y arrivent pas et si aucun véritable traité ne voit le jour ?

Et bien Vadim, c'est là que réside le véritable enjeu de cette COP21 : se mettre d'accord.

Malgré certains engagements déjà pris en faveur du climat, les États présents à la conférence de Paris doivent convenir ensemble d'un accord sur le financement international des pays en développement pour les aider à lutter contre le réchauffement climatique; et d'une répartition équitable des efforts supplémentaires à mettre en place pour le climat



Le processus de lutte contre le réchauffement climatique est déjà engagé dans de nombreux endroits et beaucoup d'acteurs sont impliqués: la société civile, les associations, tout comme les institutions publiques, les villes, les Régions et les collectivités territoriales. De nombreux pays veulent encore pousser leurs efforts plus loin.

LES ENGAGEMENTS DÉJÀ PRIS

Les nations responsables d'environ deux tiers des émissions mondiales de GES ont fixé des objectifs. D'ici 2030, l'Union Européenne va réduire ses émissions de 40%, par rapport aux niveaux de 1990. D'ici fin 2015, les États-Unis auront réduit leurs émissions de 26% à 28%, par rapport aux niveaux de 2005. La Chine acceptera que ses émissions diminuent à partir de 2030.

Bien que de nombreux engagements soient définis, on craint malgré tout qu'ils ne suffisent pas pour maintenir le monde sous 2 °C de réchauffement planétaire... Au-delà de cet écart, certains changements seront définitifs. D'où la nécessité de trouver un accord politique.

LES VÉRITABLES ENJEUX DE LA COP21

En 2015, l'ONU a redéfini les « objectifs du millénaire » en « objectifs du développement durable ». On y trouve entre autres l'accès à l'eau et à l'énergie, l'assainissement, l'égalité des sexes, l'éducation, la santé... Comment les concrétiser si les objectifs climatiques ne sont pas atteints auparavant d'une façon équitable ? C'est-à-dire en permettant aux pays les plus vulnérables de sortir leurs citoyens de la pauvreté tout en ne dépassant pas les seuils critiques pour le climat.

TROUVER UN ACCORD FINANCIER



Comme toutes les discussions financières, celle-ci est très sensible... Les pays les plus pauvres attendent des pays plus riches qu'ils les aident financièrement pour investir dans des technologies qui permettront de réduire leurs émissions de GES. Le financement climatique les aidera aussi à se préparer à affronter les effets du changement climatique, qu'ils ressentiront

beaucoup plus durement, alors qu'ils n'en portent pas la responsabilité. Au-delà de l'engagement des pays riches pris à Copenhague en 2009 (100 milliards de dollars par an d'ici 2020), les pays pauvres souhaitent un engagement qui perdure après 2020. Mais les gouvernements des pays riches ne veulent pas être les seuls à payer : ils souhaitent mettre à contribution les banques internationales de développement et le secteur privé. Ce sera sans doute la partie la plus sensible des négociations...

ALLER AU-DELÀ DES OBJECTIFS FIXÉS

A Paris, les deux enjeux qui sont sur la table sont évidemment interconnectés : plus les émissions seront réduites, moins les besoins financiers seront conséquents, et inversement. D'où la pression qui pèse sur le sommet, après plusieurs échecs successifs pour aboutir à un vrai accord climatique global.



Espérons que les nations réunies à Paris pour la COP21 puissent se rencontrer et convenir d'objectifs équitables sur le climat, le développement, et aussi les questions sociales et environnementales. Et le faire dans un esprit de coopération : ce serait là une grande réussite !



Maxime (41) et Luca (9) de Boitsfort

Nous, on est prêts à faire des efforts et appliquer des petits gestes quotidiens : mettre un pull plutôt qu'augmenter les chauffages, par exemple... Le mieux serait encore d'isoler la maison, **mais ça coûte plus cher, non ? Qui pourrait nous aider ?**

Ça tombe bien ! Bruxelles Environnement propose plein d'aides pour les citoyens, dont les primes énergie 2016. **Voici les différents avantages qui existent pour les Bruxellois :**



NOUVEAUTÉ 2016
LES PRIMES ÉNERGIE S'OUVRENT AUX COLLECTIVITÉS!

Il y a du nouveau dans le régime des primes énergie : stable pour plusieurs années, efficient, plus simple et accessible à un public élargi.

PRIMES ÉNERGIE 2016 = VISER LA MEILLEURE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE POUR CHACUN

Le nouveau régime des primes énergie, valable pour plusieurs années à venir, tend vers de nouveaux objectifs :

- **Optimiser** les moyens disponibles en les rendant plus efficaces, tant sur le plan énergétique qu'environnemental.
- **Clarifier et simplifier** les procédures de demande et d'octroi des primes énergie.
- **Bénéficier à toutes et tous les Bruxellois**, selon leurs besoins spécifiques : personnes précarisées, locataires, copropriétés, collectivités, écoles, crèches, entreprises...



© Yvan Glavie



© Yvan Glavie



© Yvan Glavie

3 AXES PRIORITAIRES : AUDIT-ISOLATION-CHAUFFAGE

Pour utiliser l'énergie de façon la plus rationnelle possible, de nouvelles primes ont été créées selon les 3 priorités suivantes :

- **Audit** : identifier les points de déperdition de chaleur d'un bâtiment.
- **Isolation** : assurer ensuite l'isolation de l'enveloppe du bâtiment.
- **Chauffage** : installer un système de chauffage et de production d'eau chaude performant et adapté aux besoins.

REVENUS ET PLAFONDS : QUI REÇOIT COMBIEN ?

Afin que tout le monde puisse profiter des avantages des primes énergie (directement ou indirectement), certaines catégories de demandeurs ont été mises en avant :

- **Les demandeurs de primes** sont divisés en catégories en fonction de leurs revenus : ces plafonds de revenus ont été revus à la hausse.
- **Copropriétaires, collectivités d'accueil et milieu scolaire** : directement liés à la catégorie « faibles revenus ».
- **Propriétaires bailleurs** : plus que 2 conditions à remplir pour obtenir une prime rehaussée.

Des tas d'autres aides, primes, avantages et conseils personnalisés existent pour les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale : prêt vert bruxellois, primes rénovation ou communales, maisons de l'énergie, réductions fiscales...

Plus d'info : www.environnement.brussels/primesenergie



C'est intéressant ces primes et ces aides...
Donc, isoler son logement, **ça permet vraiment d'économiser** et d'**avoir un réel impact sur le climat** ?

Bien sûr Griet ! Un bâtiment mieux isolé, avec des installations adéquates et bien entretenu consommera moins. Pour s'en assurer, la Région de Bruxelles-Capitale a créé l'ordonnance « **performance énergétique des bâtiments** », ou **PEB**.

Tiens, d'ailleurs : **n'oublie pas de faire contrôler ta chaudière par un professionnel agréé, c'est obligatoire** ! Et surtout, c'est un geste qui a un impact positif direct sur les émissions de GES et le climat !



Griet d'Etterbeek, 44 ans



CHAUFFAGE PEB

CONTRÔLE ET RÉCEPTION OBLIGATOIRES

Depuis le 1^{er} janvier 2011

- Les installations de chauffage existantes doivent être contrôlées périodiquement.
- Les installations neuves ou rénovées doivent être réceptionnées officiellement.
- Le contrôle ou la réception doivent être réalisés par des professionnels agréés par Bruxelles Environnement.

FAITES APPEL AUX PROS !

Aujourd'hui

- Il y a plus de 1.600 professionnels agréés pour le contrôle périodique des chaudières et plus de 500 pour réceptionner les systèmes de chauffage.
- C'est une obligation légale pour tous les Bruxellois : elle concerne toutes les installations de chauffage central comprenant une ou plusieurs chaudières de plus de 20 kW, gaz ou mazout.
- C'est un geste fort pour relever le défi climatique de la Région : diminuer la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ des bâtiments.

CONTRÔLE PÉRIODIQUE : À QUEL RYTHME ?

- Chaque année pour les chaudières au mazout.
- Tous les 3 ans pour les chaudières au gaz.

Pour répondre aux défis actuels tels que le réchauffement climatique ou l'accès à l'énergie, la Région de Bruxelles-Capitale a adopté une ordonnance qui répond au besoin de diminuer la consommation d'énergie primaire et les émissions de CO₂ des bâtiments.

Cette ordonnance a pour enjeu d'améliorer la performance énergétique des bâtiments et leur climat intérieur.

Elle se décline en 3 volets : réglementation chauffage PEB, certificat PEB et travaux PEB (pas abordée ici, mais qui prévoit des critères d'efficacité énergétique en cas de construction ou de rénovation lourde.)

CERTIFICAT PEB

Tout logement mis en vente ou en location doit désormais disposer d'un **certificat PEB** (Performance énergétique des bâtiments) attestant de ses performances énergétiques.

- Ce certificat PEB joue le rôle de l'étiquette qui accompagne un frigo ou un lave-vaisselle. Il comporte la classe énergétique du logement, notée sur une échelle allant de A (très économe en énergie) à G (très énergivore), ainsi que des recommandations pour améliorer la performance énergétique du logement.
- Grâce à ce certificat PEB, le futur acquéreur ou locataire aura une information objective sur la qualité énergétique du logement convoité.
- Des certificateurs professionnels formés puis agréés par Bruxelles Environnement établissent les certificats PEB. Ceux-ci sont valables pendant 10 ans, si aucune modification aux caractéristiques énergétiques du bien n'est apportée.



Plus d'info

Demandez gratuitement votre *Guide pour un chauffage performant* ou le dépliant *Certificat PEB* au **Service Info 02/775 75 75** ou **téléchargez-le gratuitement** sur www.environnement.brussels/doc



Bruno de Woluwe, 12 ans

Dis, Froglimax, dans la vie de tous les jours, qu'est-ce qu'on peut faire pour que ça change ?

Et surtout : ça servira vraiment à quelque chose, selon toi ?

Bien sûr qu'il y a des choses à faire, Bruno !

Plein de gestes pratiques et faciles à mettre en place. A toi de choisir ceux qui te conviennent et te paraissent à ta portée, puis d'augmenter au fur et à mesure toutes ces petites actions pour l'environnement.

Je te le garantis : chacune d'elles a un réel impact positif sur la planète !



Si on ne change rien, rien ne changera ! Diminuer les émissions de GES (gaz à effet de serre) implique d'adopter de nouveaux comportements pour chacun d'entre nous.

De son côté, l'autorité publique doit créer les conditions pour rendre ces changements de comportement possibles. Vivre en ville permet déjà des économies d'énergie et moins d'émissions de CO₂ : transports en commun rationnels, possibilité de chauffage collectif, regroupement des commerces, etc.

En plus, nous pouvons aussi choisir dès aujourd'hui d'adopter de nouveaux comportements dans les domaines suivants :

- des gestes quotidiens pour économiser l'énergie
- une consommation intelligente et raisonnée
- une lutte anti gaspi de l'eau et des aliments
- une prévention ou réutilisation des déchets
- la création d'emplois liés à l'environnement
- des bâtiments et objets éco-conçus
- des déplacements en faveur de l'environnement et de notre santé
- le développement et l'utilisation d'énergies renouvelables



Découvrez des centaines de gestes concrets pour la planète qui entraîneront immédiatement une réduction de vos émissions de CO₂ : www.environnement.brussels/documentation et choisissez « brochures et dépliants » de Bruxelles Environnement, ou l'onglet « Agir au quotidien ».

WEB, TABLETTES, SMARTPHONES : PLEIN DE E-SOLUTIONS !

Le web et les nouvelles technologies ont une empreinte carbone non négligeable : depuis 2009, elle dépasserait celle du secteur aérien. Heureusement, il existe des astuces pour réduire cette empreinte carbone pas si virtuelle que ça :

- Rechargez vos appareils avec un chargeur solaire
- Enlevez le chargeur de la prise après avoir rechargé les appareils
- Éteignez les appareils en poussant sur le bouton on/off du poste.
- Tapez directement l'URL sans passer par un moteur de recherche
- Oubliez le streaming, téléchargez légalement
- Limitez le nombre d'e-mails avec des pièces attachées et limitez le nombre de destinataires
- Supprimez les applis que vous n'utilisez pas
- Ciblez vos recherches à l'aide de mots-clés précis
- Enregistrez les pages sur lesquelles vous retournez fréquemment dans vos favoris
- Désabonnez-vous des newsletters que vous ne lisez pas
- Nettoyez votre boîte e-mail régulièrement
- Éteignez votre ordinateur le soir
- Comprimez les fichiers joints

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT !



Tous les mois (9 numéros par an), le magazine *Ma ville notre planète* vous propose plein de pistes futées pour mieux vivre la ville, économiser l'énergie, préserver l'environnement et découvrir la nature...

Pour le recevoir gratuitement, abonnez-vous sur : www.bruxellesenvironnement.be/abonnement ou appelez le 02 775 75 75

Pour toutes vos questions :

